



Nouvelle convention 2018-2022 avec l'Etat :

Le réseau PROCIVIS s'engage dans l'accélération de la rénovation du parc de logements anciens

Le 19 Juin 2018, Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires, Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des territoires et Yannick Borde, Président de PROCIVIS UES-AP, ont signé à Paris une convention quinquennale par laquelle le réseau PROCIVIS, composé de 53 Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP), s'engage dans le financement de la rénovation du parc privé de logement au bénéfice de **60 000 ménages**.

Cette intervention complémentaire aux aides de l'Anah et des collectivités locales a fait ses preuves depuis plus de 15 ans en apportant une solution de financement à plus de 26 000 ménages exclus du crédit bancaire traditionnel. Elle sera désormais étendue aux copropriétés fragiles et en difficulté. **Le réseau PROCIVIS s'engage ainsi à financer d'ici 2022 la rénovation de 25 000 logements dans des copropriétés fragiles et 20 000 logements dans des copropriétés en difficulté.** L'activité de syndic principalement exercée sous la marque IMMO De France sera mobilisée en s'appuyant sur la « certification QualiSR, syndic de prévention et de redressement », notamment pour assurer des missions d'expertise et d'audit des copropriétés en difficulté.

Parallèlement, **les 53 SACICAP développeront leur activité de prêts auprès des propriétaires occupants modestes et très modestes en intervenant sur les 5 ans auprès de 15 000 ménages devant réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap ou de sortie d'insalubrité.**

Cet accord ambitieux permettra au réseau de poursuivre et amplifier un modèle vertueux de financement issu de l'économie sociale et solidaire : consacrer une part significative des dividendes des SACICAP et de leurs filiales immobilières à des missions sociales réalisées sous forme de préfinancement des aides publiques et de financement du reste à charge.

Cette convention vise à accélérer la rénovation du parc de logements privés et s'inscrit dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique et du Programme "Action Coeur de Ville" du gouvernement. Elle conforte le réseau des SACICAP comme opérateur des politiques nationales et locales du logement. **L'engagement financier des 53 SACICAP entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2022 à hauteur de 477 millions d'euros est doublé par rapport à la précédente convention et confirme le réseau PROCIVIS en tant qu'acteur majeur de la lutte contre la précarité énergétique et de l'accompagnement des copropriétés fragiles et en difficulté, en plus de son cœur de métier : l'accession sociale à la propriété, l'ADN du réseau.**



CONTACT PRESSE

Julien Pontier

julien.pontier@procivis-uesap.fr

01 45 70 17 07

A propos du réseau PROCIVIS - Une offre globale au service de l'habitat

PROCIVIS / UES-AP (Union d'économie sociale pour l'accèsion à la propriété), présidée par Yannick Borde et dont Philippe Petiot est le directeur général, représente les intérêts communs des 53 SACICAP (Sociétés anonymes d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété), notamment auprès des pouvoirs publics. Elle est membre de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

Une première convention signée avec l'État pour la période 2008-2017 a fixé comme objectif aux SACICAP la construction, via leurs filiales, de plus de 25 000 logements en accession sociale en dix ans. Au 31 décembre 2017, les SACICAP ont collectivement, initié 25 739 logements (19% en zone ANRU, 22% en PSLA, 6% en Pass Foncier® et PTZ et 53% en prix maîtrisé). Dans le cadre d'un second volet sur l'activité de prêt « missions sociales », les SACICAP ont financé plus de 26 000 ménages modestes et très modestes pour un montant de 326 Millions d'euros décaissés.

Les filiales immobilières des SACICAP regroupées au sein de PROCIVIS Immobilier, présidée par Jean-Luc Ferlay et dont Philippe Petiot est le directeur général est un réseau immobilier d'envergure nationale. Il propose aux accédants des logements abordables au travers des activités :

- de construction de maisons individuelles
- de promotion, d'aménagement et de lotissement
- de services immobiliers (syndic, gérance, transaction).

En 2017, le chiffre d'affaires du réseau immobilier des SACICAP s'élève à plus d' 1,2 milliard d'euros, réalisé par 3 000 collaborateurs.